

Stationnement pour les personnes à mobilité réduite

La loi prévoit l'aménagement de places de stationnement à proximité des équipements publics et de toutes installations propices aux déplacements.



Les places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite sont adaptées à l'accueil de véhicules transportant des personnes en situation de handicap.

Ces places permettent aux personnes en fauteuil roulant et à celles qui se déplacent grâce à un déambulateur de rejoindre le trottoir en toute sécurité.

Ces places sont réservées aux personnes handicapées titulaires d'une carte européenne de stationnement.

Comment faire une demande de carte européenne de stationnement ?

- > Déposez votre dossier auprès du Centre communal d'action sociale de Chaville
- > Votre dossier sera ensuite transmis auprès de la Maison départementale des personnes handicapées des Hauts-de-Seine.

[Consultez la plaquette de présentation de la MDPH 92 : les aides et prestations](#)

Liste des emplacements réservés à Chaville

[Consultez l'arrêté portant réglementation sur les emplacements de stationnements réservés \(juin 2016\)](#)

- > 1, rue de la Fontaine Henri IV : 2 places
- > 10, rue de la Fontaine Henri IV : 2 places
- > 13, rue de la Fontaine Henri IV : 1 place
- > 20, rue de la Fontaine Henri IV : 2 places
- > 24, rue de la Fontaine Henri IV : 2 places
- > 24, rue de la Fontaine Henri IV, dans l'allée : 2 places
- > 667, avenue Roger Salengro : 1 place
- > 1091, avenue Roger Salengro : 1 place
- > 1316, avenue Roger Salengro : 1 place
- > 1403, avenue Roger Salengro : 1 place
- > 2025, avenue Roger Salengro : 1 place
- > 1 bis, avenue de la Résistance : 1 place
- > 2, rue du Gros Chêne : 1 place
- > 27, rue de la Bataille de Stalingrad, dans le parking souterrain : 1 place
- > 4, rue du Lac : 1 place
- > 49, rue du Lac : 1 place
- > 6, avenue Curie : 1 place
- > 18, avenue Curie : 1 place
- > 12 ter, rue Guilleminot : 1 place
- > 27, rue des Capucines : 1 place
- > 45, rue Martial Boudet : 1 place
- > 24, rue du Coteau : 1 place
- > 8, rue Anatole France : 1 place
- > 26, rue Albert Perdreaux : 1 place
- > 19, rue Édouard Branly : 1 place
- > 2, rue Vital Foucher : 1 place
- > 37, rue de Jouy : 1 place
- > 6, rue Jean Jaurès : 1 place
- > 1, impasse Alexis Drappier : 1 place
- > 8, rue du Pavé des Gardes : 1 place
- > 32, rue Carnot : 1 place
- > 50, rue Alexis Maneyrol : 1 place
- > Route des Huit Bouteilles : 1 place
- > Cours du Général de Gaulle, en face de la crèche Les Noisetiers : 1 place
- > Cours du Général de Gaulle, au carrefour avec l'avenue Roger Salengro : 1 place
- > 14, boulevard de la République, au parking de l'hôtel de ville : 1 place
- > 3, parvis Robert Schuman, au parking de l'Atrium : 3 places

LES PAGES SUIVANTES POURRAIENT VOUS INTÉRESSER

- ▶ La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) des Hauts-de-Seine



VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS